



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2019

CHAMPIONNAT PONEYS E



CSO

Du 22 au 25 août 2019 à Lamotte-Beuvron (41)

Période de qualification	Clôture
Du lundi 06 juillet 2018 au dimanche 04 août 2019	Lundi 05 août 2019

SOMMAIRE

Conditions générales.....	1
Conditions de participations	2
Conditions de qualifications	2
Barèmes techniques.....	2
Prix	3

Conditions générales

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de Saut d'Obstacles, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Conditions de participations

CAVALIERS

Les cavaliers peuvent monter 3 poneys maximum par épreuve.

EQUIDES

Maximum 1 participation par poney sur l'ensemble du championnat.

Conditions de qualifications

CAVALIERS & EQUIDES

Poney E2	24 points minimum et 8 épreuves terminées en épreuves CSO Poney E2, Poney 1, préparatoires 90 & 95 cm, Amateur 3 <u>ou</u> 6 épreuves terminées CSO Poney E2, Poney 1, préparatoires 90 & 95 cm, Amateur 3 si au moins 2 épreuves terminées en Hunter Amateur 4, Style 3
Poney E1	32 points minimum et 8 épreuves terminées en épreuves CSO Poney E1, Poney Elite, préparatoires 100 & 105 cm, Amateur 2 & 3 <u>ou</u> 6 épreuves terminées CSO Poney E1, Poney Elite, préparatoires 100 & 105 cm, Amateur 2 & 3 si au moins 2 épreuves terminées en Hunter Amateur 2 & 3, Style 2
Poney E Elite	40 points minimum et 8 épreuves terminées en épreuves CSO Poney E Elite, AS Poney 2, préparatoires 110 & 115 cm, Amateur 1 & 2 <u>ou</u> 6 épreuves terminées CSO AS Poney 2, Poney E Elite, préparatoires 110 & 115 cm, Amateur 1 si au moins 2 épreuves terminées en Hunter Amateur 1, Style 1

Barèmes techniques

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

	Normes techniques (verticaux)		
	Poney E2	Poney E1	Poney E Elite
1 ^{er} jour - 1 ^{ère} étape	90 cm	100 cm	110 cm
2 ^{ème} jour – 2 ^{ème} étape au barème « Super 10 » option D	90 cm	100 cm	110 cm

BAREMES TECHNIQUES ET DEROULEMENT

Championnat en 2 étapes :

1^{ère} étape : Barème A sans chrono

2^{ème} étape (en 2 manches) : Barème « Super 10 », option D

- 1^{ère} manche : barème A à temps différé
- 2^{ème} manche : barème A au chronomètre

Ordre de départ : ordre inverse du classement provisoire. En cas d'égalité : ordre du programme. Les éliminés et les abandons dans la première étape peuvent repartir dans la première manche de la deuxième étape avec les pénalités du dernier classé plus 100 points. Les éliminés et les abandons de la 1^o manche de la 2^o étape ne peuvent pas repartir dans la 2^o manche de la 2^o étape.

CLASSEMENT

Est déclaré Champion de France, le cavalier ayant totalisé le moins de points sur la 1^o étape et les 2 manches de la 2^o étape. En cas d'égalité de points et de temps après addition des pénalités de l'étape 1 et des 2 manches de l'étape 2 pour la 1^{ère} place, 2^{ème} place et/ou 3^{ème} place, les concurrents sont départagés le chrono de la 2^o manche de la 2^o étape se courant au barème « Super 10 » option D. Pour la suite du classement, c'est le chronomètre de la 2^o manche de la 2^o étape qui détermine le classement après addition des points sur les 2 étapes.

Prix

Des plaques, flots, cadeaux... sont distribués au minimum aux 8 premiers du championnat.